



Institut des métiers du commerce et des services



ministère
éducation
nationale



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

MATIÈRES

français

Histoire-géographie et éducation civique

Arts appliqués-cultures artistiques mathématiques

Economie-droit

Education physique et sportive

Prévention santé environnement

bloc 1 : conseiller et vendre.

bloc 2 : suivre les ventes.

bloc 3 : fidéliser la clientèle et développer la relation client.

bloc 4 : animer et gérer l'espace commercial (option A)

MÉTIERS

conseiller de vente/conseiller

Commercial

Assistant commercial

Télé-conseiller

Assistant administration des ventes

Agent commercial,





Institut des métiers du
commerce et des services

BAC PRO MCV

RNCP38399

PRÉ-REQUIS

DURÉE

1 AN
675 HEURES

**ACCESSIBLE EN CLASSE DE TERMINALE AVEC UNE ANNÉE DE
SECONDE VALIDÉE OU UN CAP.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du commerce et de la vente », détenteur de l'option A, doit faire preuve :

- du sens de l'accueil, de qualités d'écoute et de disponibilité
- du respect des comportements et des attitudes conformes à la diversité des contextes relationnels
- du respect de la confidentialité et de la déontologie professionnelle
- de rigueur dans la gestion et l'organisation de l'espace de vente, dans le respect des règles de son entreprise

Il doit pouvoir travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et de responsabilité. Il peut enfin participer à la mise en place et à la réalisation de manifestations commerciales décidées par son entreprise et en exploiter les retombées.

RYTHME

Alternance, **1** jour par semaine au CFA et **1** semaine complète par mois.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Vous candidatez en direct
- Nous vous appelons pour un premier entretien téléphonique;
- Nous fixons avec vous la date à laquelle vous viendrez passer votre entretien de motivation;
- À la lumière de votre dossier scolaire et de nos échanges, l'équipe pédagogique décide si votre candidature est acceptée ou non ;
- Nous vous contactons sous un délai maximum de 3 jours pour vous annoncer la décision prise par la commission. Si vous êtes admis, un dossier d'inscription vous sera envoyé, dossier que vous devrez nous renvoyer sous 15 jours afin que votre admission soit définitivement validée.
- Délais d'accès : 31 octobre

MÉTHODES

- Formation par la voie de l'apprentissage 1 jours / 4 jours , 1 semaine / mois
- Préparation aux contenus des programmes du référentiel national ;
- Des outils de liaison
- Dialogue et suivis réguliers avec les maitres d'apprentissage ;
- Questionnaires de satisfaction ;
- Disponibilité par mail et téléphone de la direction pédagogique.

TARIF

- Frais de scolarité intégralement pris en charge par l'entreprise via les OPCO

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- DST pour consolider les acquis ;
- BTS blancs pour s'entraîner dans les conditions réelles de l'examen ;
- Note de participation et d'investissement ;
- Travaux en groupe et prises de parole en public pour développer les savoir-être indispensables à toute carrière réussie dans les métiers du commerce et du management.

CONTACTS

Directrice pédagogique

Mme Pépin Caroline : c.pepin@imcs-formation.fr

Référente handicap

Mme Caumeil Clotilde : c.caumeil@imcs-formation.fr